



**Face à l'impréparation du ministère,
il faut défendre la santé des personnels et des élèves :
TOUS EN GRÈVE LE 10 NOVEMBRE 2020 !
Rassemblement à 11h devant la Préfecture de Niort**

Le ministre annonce la possibilité de création de demi-groupes en lycée mais sans moyens supplémentaires et sans cadrage national : encore une fois l'Institution abandonne ses agents et laisse les « protocoles » à la charge des établissements, la responsabilité reposant une fois de plus sur les seuls personnels. Rien n'est proposé dans les collèges et les écoles primaires : là encore ce sont les enseignants qui doivent gérer seuls.

Les annonces du ministre de l'Éducation sont dérisoires et souvent inapplicables, alors que le confinement s'applique à tout le pays. Elles ne sont accompagnées d'aucun moyen supplémentaire ni ne correspondent à la gravité de la situation. Le gouvernement met en danger les personnels, les élèves et leurs familles.

Nos organisations sont favorables au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées. Mais pour cela, il faut éviter qu'ils deviennent des foyers de contamination, ou que la situation sanitaire générale se dégrade davantage.

Dans notre département, aucun médecin de prévention pour recevoir les personnels dans ce contexte sanitaire dangereux, malgré les demandes de recrutement répétées les organisations syndicales du département.

Le nouveau protocole ne répond ni à l'inquiétude, ni à la colère des personnels.

Nous exigeons partout, des mesures réellement protectrices. Cela inclut notamment le dédoublement des classes.

Au-delà de cette disposition, la baisse pérenne des effectifs implique des créations de postes. Dès à présent, il faut admettre l'ensemble des inscrit-e-s sur listes complémentaires au concours.

Nous appelons l'ensemble des personnels à faire valoir leurs droits et à exiger collectivement le respect de leur santé et de leur sécurité en se mobilisant le 10 novembre à 11h devant la Préfecture de Niort.

Dans ce contexte, le ministère accentue sa politique autoritaire en réprimant les lycéens qui font valoir leurs droits et en condamnant nos 4 collègues de Melle. C'est inacceptable.

L'intersyndicale exige la levée immédiate des sanctions.